

# LE FLEUVE

BULLETIN D'INFORMATION  
SAINT-LAURENT VISION 2000

VOLUME 6 ■ NUMÉRO 4 ■ SEPTEMBRE 1996

## DIAPASON

### UN TOURNANT RÉDACTIONNEL

Le présent numéro du bulletin *Le Fleuve* tranche avec les précédents. Depuis près de deux ans, chaque numéro faisait le portrait d'un des sept volets de Saint-Laurent Vision 2000 (SLV 2000). Le contenu du bulletin collera dorénavant aux développements des volets dans leur ensemble et tentera de faire connaître des initiatives et des résultats qui intéressent tous les intervenants et le public concernés par la conservation du fleuve.

Pour ce numéro, nous avons rencontré le président du nouveau Comité consultatif SLV 2000, M. Harvey Mead. Bien connu des milieux environnementaux québécois, M. Mead nous présente sa vision de l'apport du comité aux efforts de SLV 2000. Tout comme le Comité consultatif, le Programme Zones d'intervention prioritaire (ZIP) est une manifestation de la participation des citoyens à la protection et à la restauration de l'écosystème. C'est sans doute l'une des facettes les plus originales de SLV 2000.

Vous pourrez lire également les principaux résultats de la grande enquête réalisée auprès des riverains quant à leur perception de la santé du fleuve, et prendre connaissance du bilan des interventions pour la réduction des rejets liquides toxiques des 50 établissements prioritaires du PASL. Bonne lecture!

*Le comité d'harmonisation  
des communications*

## LE FLEUVE, un bulletin apprécié de ses lecteurs

Le Comité de rédaction du bulletin *LE FLEUVE* remercie vivement les quelque 130 personnes qui ont pris le temps de répondre au questionnaire d'appréciation inséré dans notre numéro de mars 1996. Ces réponses ont permis de cerner plus précisément vos besoins et vos attentes face à ce bulletin. Grâce à vos précieuses suggestions, nous pourrions en améliorer le contenu.

À la lumière des résultats obtenus lors de ce sondage, l'équipe du *FLEUVE* a pu constater que le bulletin est lu par un public très diversifié (représentants d'entreprises, chercheurs, universitaires, étudiants, groupes environnementaux, groupes de conservation, consultants, journalistes, etc.), bref, par des gens qui s'intéressent au fleuve ainsi qu'à la mise en œuvre du plan Saint-Laurent Vision 2000. La grande majorité des répondants, soit 86%, lisent le bulletin dans sa totalité et le partagent ensuite avec d'autres personnes. Ajoutons également que plus de la moitié d'entre eux se disent pleinement satisfaits de l'information contenue dans *LE FLEUVE*. En effet, au-delà de 50% sont très satisfaits du format, de la présentation graphique, des thèmes et des sujets abordés, ainsi que de la clarté et de la précision des articles. La grande majorité des répondants estime que le nombre actuel de pages est suffisant. Par contre, la plupart des répondants se montrent peu satisfaits de la périodicité du bulletin et bon nombre, soit 35%, seraient disposés à s'abonner au *FLEUVE*, cela même s'ils devaient payer un coût minime.

Bien que plusieurs lecteurs souhaitent une augmentation de la fréquence de parution, les ressources humaines et financières disponibles ne permettent malheureusement pas de donner suite à cette demande. Cependant, nous avons le souci de répondre du mieux que nous pouvons à vos attentes en vous fournissant toute l'information possible. ►

## SOMMAIRE

LA RÉDUCTION DES REJETS LIQUIDES TOXIQUES. UN BILAN ENCOURAGEANT	2
LE COMITÉ CONSULTATIF SLV 2000	3
LE PROGRAMME ZIP UN EFFORT COLLECTIF	4
VOX POP – LE SAINT-LAURENT POUR LA VIE	5
L'ENQUÊTE RÉALISÉE PAR SANTÉ CANADA. REFLETS DU SAINT-LAURENT – LA PAROLE AUX RIVERAINS	6
<b>CHRONIQUES</b>	
VIENT DE PARÂÎTRE	7
À L'AGENDA	8
CONTACTS	8

# Un bilan encourageant



Lors du lancement du Plan d'action Saint-Laurent (PALS) en 1988, les gouvernements fédéral et provincial s'étaient fixé un objectif très ambitieux : réduire de 90 % les rejets liquides toxiques des 50 établissements industriels prioritaires le long du Saint-Laurent et du Saguenay. Le résultat montre que l'objectif a été dépassé : la réduction de l'ensemble des toxiques déversés par les effluents liquides a atteint 96 % en 1995. La réduction des charges de matières en suspension (MES) a été de 92 % et la demande biochimique en oxygène (DBO5) s'est élevée à 96 %.

« Il est très rare que les gouvernements s'engagent à ce point au niveau environnemental », commente Gaétan Duchesneau, représentant fédéral du volet Protection de SLV 2000. « De plus, c'était la première fois qu'une liste d'industries prioritaires était publiée. En 1993, nous avons déjà obtenu 74 % de réduction; grâce à la poursuite des efforts des entreprises, nous avons pu dépasser les objectifs en 1995. »

## Approche volontaire et partenariat

Le succès de cette opération de réduction des rejets liquides toxiques repose sur plusieurs facteurs, mais le plus important est sans aucun doute les mesures qu'ont prises les 50 établissements industriels visés pour réduire leurs rejets. Les investissements globaux qu'ils ont consentis à ce chapitre sont estimés à environ 750 millions de dollars. « L'approche volontaire qui a été suivie est l'un des aspects les plus positifs du programme, ajoute M. Duchesneau. Depuis dix ans, on a pu constater des progrès énormes chez les industriels sur le plan environnemental. »

Un autre facteur important est la collaboration fédérale-provinciale dans la conduite des opérations. Les spécialistes des techniques de dépollution provenant des ministères fédéral et provincial se partagent le travail : la visite des entreprises et des activités sur le terrain est prise en charge par le ministère de l'Environnement et de la

Faune du Québec, alors qu'Environnement Canada s'occupe du soutien technique et de tout l'aspect information qui s'y rattache.

Les travaux ont été structurés autour de six activités de base :

1. l'inventaire pour chacun des 50 établissements,
2. la caractérisation des substances toxiques prioritaires rejetées,
3. les objectifs environnementaux souhaitables en fonction de la protection de l'ensemble des usages des cours d'eau,
4. les normes de rejet en fonction des meilleures technologies économiquement applicables,
5. les travaux d'assainissement proprement dits,
6. le suivi permettant de vérifier si les résultats des travaux d'assainissement satisfont aux normes de rejet préétablies.

Dans le cadre de l'approche volontaire, mentionnons que 50 % des coûts des études de caractérisation étaient assumés par les entreprises. Alors que 56 établissements se sont ajoutés lors de l'adoption de SLV 2000, les entreprises assument maintenant volontairement 75 % des coûts de ces études.

## L'indice Chimiotox : un outil pratique né de la nécessité

L'une des principales préoccupations des chercheurs était de trouver une solution pratique qui permette de comparer et d'intégrer des quantités importantes de résultats issus de l'analyse des substances toxiques. Les effluents ont été évalués sur plus de 120 substances : il fallait trouver un moyen d'intégrer les résultats d'analyse qui puisse tenir compte de l'importance relative de chacune des substances afin d'obtenir une mesure globale de l'ampleur des rejets toxiques.

Le Chimiotox est un outil mathématique qui vise l'évaluation d'un indice global du rejet des substances toxiques dans l'envi-

À cette fin, d'excellentes suggestions ont été formulées et plusieurs lecteurs ont proposé des sujets intéressants. À titre d'exemple, il nous a été demandé d'intégrer plus de données sur les recherches en cours et sur les interventions qu'effectuent d'autres organismes attachés au Saint-Laurent. Des lecteurs aimeraient aussi que nous traitions des projets environnementaux actuels ainsi que des résultats obtenus dans le cadre de SLV 2000.

Nous ne dresserons pas ici la liste de toutes ces suggestions, mais nous tenons à vous assurer que nous en tiendrons compte dans le contenu des prochains numéros. Enfin, il nous a été proposé d'ajouter un « courrier des lecteurs » dans lequel vous pourriez prendre la parole sur les sujets qui vous tiennent à cœur. Nous trouvons cette proposition intéressante et souhaitons y donner suite immédiatement en vous invitant à nous faire part de vos réactions ou de vos commentaires pour une chronique qui paraîtra dès le prochain numéro, soit en décembre 1996. La date de tombée pour ce faire est le 1<sup>er</sup> novembre.

Nous vous remercions encore une fois pour votre participation ainsi que pour votre engagement continu en faveur de la sauvegarde du Saint-Laurent et de ses rivières tributaires.

## Le Comité de rédaction

ronnement. À partir des résultats de caractérisation des substances toxiques, exprimés d'abord sous forme de charge quotidienne, puis pondérés à l'aide d'un facteur de toxicité propre à chaque substance, on obtient une unité Chimiotox. En additionnant les unités de chacune des substances, on obtient un indice Chimiotox pour chaque usine. La somme de ces indices donne un indice global pour l'ensemble des 50 établissements industriels prioritaires. C'est ainsi qu'on a pu mesurer la progression des résultats et voir à quel point les objectifs fixés avaient été atteints.

### Les fiches des 50 établissements industriels prioritaires

Le volet Protection de SLV 2000 a également permis de préparer la compilation des fiches établies pour chacun des établissements industriels prioritaires en vue de les diffuser sous forme de cahier à feuilles mobiles. « Cette publication est sans équivalent au Canada, mentionne Gaéтан Duchesneau. Pour chacune des industries, on peut y lire les mesures d'assainissement qui ont été mises en place pour réduire la toxicité des effluents, les objectifs et les normes à atteindre ainsi que ce qu'il reste à faire pour éliminer complètement les toxiques persistants. Nous souhaitons que les entreprises utilisent ces fiches pour faire connaître leurs efforts de dépollution dans leurs milieux respectifs. »

## Le Comité consultatif SLV 2000

*Le Comité consultatif Saint-Laurent Vision 2000, dont la création a été annoncée le 6 juin dernier, sera l'antenne permettant de capter les préoccupations du public dans la mise en œuvre de SLV 2000.*

Présidé par Harvey Mead, personnalité bien connue au Québec pour son engagement en matière de protection de l'environnement, le Comité a le mandat de conseiller les gestionnaires fédéraux et provinciaux sur les orientations et les approches d'intervention de SLV 2000. Le Comité pourra également aborder toute question qui peut influencer la poursuite de l'entente fédérale-provinciale. Formé d'une trentaine de personnes provenant de tous les secteurs socioéconomiques, le Comité est représentatif de l'ensemble des publics intéressés par la conservation du fleuve. Plusieurs sont d'ailleurs très actifs localement et connaissent bien la réalité quotidienne du fleuve et de ses riverains.

« Les interventions du Comité prendront trois formes, précise M. Mead. Nous donnerons notre avis sur les orientations et les approches d'intervention, bien sûr, mais nous

nous intéresserons également beaucoup aux relations de SLV 2000 avec ses partenaires. Enfin, nous commenterons les résultats atteints dans le cadre de SLV 2000, car ces résultats constituent une part importante du bilan des interventions qui auront été réalisées au cours des deux plans quinquennaux. »

La recours systématique à la participation du public dans la poursuite d'activités gouvernementales, aujourd'hui bien implanté dans le processus consultatif et décisionnel, est tout de même relativement récent. En effet, lors du lancement du Plan d'action Saint-Laurent, en 1988, la mobilisation du public autour des objectifs et des enjeux de la protection et de la restauration du fleuve, bien que réelle, n'avait pas véritablement de place dans le processus. La mise sur pied de Stratégies Saint-Laurent, en 1988, et le soutien financier de fondations privées, pendant les trois premières années, ont rempli progressivement ce vide. Le Bilan du PASL a d'ailleurs énoncé sans ambiguïté le fait que la participation du public devait avoir une structure formelle au sein du processus.

« La grande force du Comité vient de sa composition, ajoute Harvey Mead. N'intégrant ni les fonctionnaires ni les chercheurs de SLV 2000, le Comité est bien positionné, car il n'est pas impliqué dans le travail de tous les jours. Il est donc objectif pour aider ces intervenants à comprendre les préoccupations et les désirs des citoyens quant aux actions à entreprendre et à privilégier sur le Saint-Laurent. Le Comité comprend entre autres des gens issus des milieux municipal, agricole, industriel et syndical, des jeunes, des experts et des autochtones. Je crois que nous avons réussi à réunir un groupe à la fois bien branché sur la réalité et dont les nombreux contacts seront précieux dans la



Le président du Comité consultatif, M. Harvey Mead, entouré des deux coprésidents de SLV 2000, M. George Arseneault, sous-ministre adjoint à la Ressource faunique et des parcs au ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec, et M. François Guimont, directeur général, région du Québec, à Environnement Canada, lors de l'annonce de la création du comité et du lancement du Rapport-synthèse sur l'état du Saint-Laurent, à la Biosphère, le 6 juin 1996.

formulation des avis que nous présenterons aux gouvernements.»

Le Comité, dont les travaux ont officiellement commencé le 12 juin dernier, après une rencontre préliminaire en avril, se propose de tenir quatre réunions plénières par année. Entre ces réunions, la formation de petits sous-comités, plus souples, permettra de faire avancer des dossiers ponctuels sur lesquels le Comité désire présenter des avis. « Nous avons déjà formé deux sous-comités qui devront présenter des rapports à la plénière d'octobre, souligne Harvey Mead. Le premier s'attardera aux deux premières années de SLV 2000 (1993-1994 et 1994-1995), alors que le deuxième examinera les liens entre le Plan d'action Saint-Laurent (1988-1993) et SLV 2000 (1993-1998). Nous souhaiterions présenter dès cet automne un avis sur l'une ou l'autre de ces questions, ou peut-être même les deux. » Ajoutons que les réunions du comité sont publiques et que les documents préparés par le comité seront disponibles pour ceux et celles qui en voudront des copies.

L'une des préoccupations de M. Mead est la question des délais qui s'écoulent entre les recherches et les collectes de données sur le terrain et la publication des rapports. « Le Bilan du PASL a été publié trois ans après la fin de ce plan d'action quinquennal, alors que SLV 2000 avait déjà accompli deux ans de travail. Nous souhaiterions que ces délais soient réduits à la fin de SLV 2000 afin de pouvoir y amarrer plus facilement une éventuelle phase III. »

Le budget annuel de fonctionnement du comité a été fixé à 80 000\$, somme qui est actuellement gérée par l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN). Harvey Mead, qui est également président de l'UQCN, s'est engagé à n'intervenir dans aucune des questions touchant le Saint-Laurent au conseil d'administration de cet organisme.

## Le Programme ZIP

# Un effort collectif

*Le Programme Zones d'intervention prioritaire, mieux connu sous le nom de Programme ZIP, est sans doute la manifestation la plus visible de l'implication des populations riveraines dans les efforts de protection et de conservation du Saint-Laurent.*

**B**asé sur une meilleure connaissance de l'environnement fluvial en vue de promouvoir la réalisation d'initiatives locales en matière de conservation et de restauration, le Programme ZIP a bénéficié depuis 1989 de l'expertise de Stratégies Saint-Laurent (SSL), un organisme créé spécialement pour soutenir les efforts de regroupement et de participation des populations riveraines.

### Une démarche originale

« Lors du démarrage du Plan d'action Saint-Laurent (PASL) en 1988, on s'est aperçu que les gouvernements fédéral et provincial n'avaient pas fait de place à la participation du public dans le déroulement du PASL », rappelle Marc Hudon, président de Stratégies Saint-Laurent. « C'est pourquoi l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN), de concert avec ses partenaires, a fondé SSL. Au cours des premières années du PASL, les premiers comités ZIP se sont mis en place. Lors du renouvellement de l'entente fédérale-provinciale qui a conduit à l'adoption du deuxième plan quinquennal, Saint-Laurent Vision 2000, les gouvernements ont reconnu la nécessité de cette structure de participation. À l'intérieur du volet Implication communautaire, des sommes ont été prévues pour que SSL puisse soutenir et appuyer les actions des citoyens en faveur des différents secteurs du fleuve. »

Mais qu'est-ce qu'un comité ZIP? Un comité ZIP ne naît pas par hasard. C'est en fait une table de concertation multisectorielle qui regroupe tous les intervenants régionaux, notamment les municipalités, les groupes environnementaux, les groupes à vocation socioéconomique, les entreprises et les citoyens qui ont à cœur de régler les problèmes reliés aux usages, à la qualité des habitats naturels et à la contamination de leur portion du Saint-Laurent. « C'est parce

que cette table doit naître de l'intérêt du milieu que l'on peut constater que certaines sections du fleuve, comme le tronçon de Charlevoix, la portion située entre l'est de Montréal et le lac Saint-Pierre ou le Bas-Saint-Laurent, ne sont pas encore constituées en territoires des comités ZIP, précise Marc Hudon. SSL n'est pas là pour implanter le comité, mais plutôt pour en soutenir la formation à partir des efforts de la population locale. Plusieurs régions, parce qu'elles ont une tradition de concertation, sont plus peuplées ou vivent des problèmes plus étroitement reliés à la santé du fleuve, ont formé plus rapidement que d'autres leur comité ZIP. Cela ne signifie pas que les autres régions sont désintéressées, c'est la dynamique qui est différente. » Actuellement, dix comités ZIP sont actifs : ce sont les comités Haut-Saint-Laurent, Ville-Marie, Est de Montréal, Lac Saint-Pierre, Québec et Chaudière-Appalaches, Saguenay, Alma-Jonquière, Baie-Comeau, Côte-Nord du Golfe et Baie des Chaleurs.

### Un cheminement en trois étapes

Dans chaque secteur où il est présent, le Programme ZIP prévoit des étapes à franchir en vue de conduire à la préparation d'un Plan d'action et de réhabilitation écologique (PARE), fruit de la réflexion et de la concertation des intervenants pour améliorer leur portion du fleuve. Ces étapes peuvent être regroupées sous trois grands chapitres.

*Le bilan environnemental des connaissances est d'abord effectué par une équipe fédérale-provinciale. Chaque bilan se divise en quatre parties : les aspects biologiques, les aspects physico-chimiques, les aspects socioéconomiques et ceux reliés à la santé. Le bilan est une synthèse des connaissances qui servira de base de discussion pour tous les membres du comité ZIP du secteur.*

« Souvent, mentionne M. Hudon, les données à l'origine des synthèses existaient déjà, mais n'avaient pas été regroupées et compilées. Les riverains doivent voir à ce que ces données soient actualisées en fonction des interventions qui ont eu lieu dans leur région. » Les comités ZIP se réfèrent à ce bilan et à d'autres interventions issues du milieu pour préparer l'étape suivante, la consultation publique, dans un délai de deux ans.

*La consultation publique* est organisée par le comité ZIP et réunit les citoyens, qui peuvent ainsi, à partir du bilan environnemental de leur région, commenter publiquement, faire des recommandations et préciser leurs priorités quant aux usages qu'ils veulent récupérer ou améliorer.

Enfin, le *Plan d'action et de réhabilitation écologique* (PARE) est élaboré par le comité ZIP dans les deux années suivant la consultation en fonction des priorités qui ont été dégagées. Dans le cadre de SLV 2000, il est prévu que les dix comités ZIP devront avoir déposé leur PARE. « On ne prévoit pas la création de nouveaux comités ZIP pour l'instant, car ils n'auraient sans doute pas le temps nécessaire pour déposer leur PARE en 1998 », ajoute Marc Hudon. « Aucun PARE n'est identique parce que les problématiques de chaque secteur diffèrent beaucoup. » Voyons donc l'ampleur de ces différences à partir de trois ZIP fort éloignées les unes des autres.

## La ZIP Haut-Saint-Laurent

La ZIP Haut-Saint-Laurent s'ordonne autour du lac Saint-Louis, entre la frontière ontarienne et le pont Mercier, dans l'ouest de Montréal. Formée en 1993 et ayant réalisé sa consultation publique en mars 1994, elle est le premier secteur à avoir produit son PARE, lancé officiellement le 5 juin 1996. « Les problèmes soulevés et les solutions proposées lors de cette consultation ont été regroupés sous cinq thèmes, précise Claire Lachance, coordonnatrice : pollution, santé, récréo-tourisme et aménagement, ressources naturelles, information et sensibilisation. Nous avons par la suite élaboré 19 fiches techniques qui ont été validées lors d'une journée de travail le 16 mars 1996. »

Plusieurs projets sont déjà en marche dans la région, comme celui de la protection des îles de la Paix jugée prioritaire, ou celui

de la préparation d'un guide pédagogique destiné aux professeurs du primaire.

## La ZIP Saguenay

Le secteur du Saguenay possède plusieurs caractéristiques. D'abord, il s'ordonne autour d'un tributaire du Saint-Laurent et non d'une section du fleuve lui-même; c'est également un secteur très industrialisé, notamment à cause de la présence de nombreuses alumineries et papetières. « Le processus de consultation publique qui a eu lieu en février dernier a rassemblé plus de 200 personnes », précise Ghislain Sylvain, coordonnateur de la ZIP. « Tenue conjointement avec celle de la ZIP Alma-Jonquière, cette consultation a permis de dégager 17 priorités qui seront les fondements du PARE. Nous les regrouperons sous cinq thèmes : assainissement des eaux et promotion, santé humaine, récréo-tourisme, utilisation des rives et habitats fauniques. » Nul doute que les inondations vécues par la population au cours de l'été entraîneront une implication encore plus étroite au cours des prochaines années.

## La ZIP Baie des Chaleurs

Formée en 1991 à New Richmond, la ZIP Baie des Chaleurs couvre un grand territoire, s'étendant de l'estuaire de la rivière Restigouche jusqu'à la baie de Gaspé, c'est-à-dire près de la moitié de la péninsule gaspésienne. « La ZIP est situé en milieu marin, précise le coordonnateur, Michel Chouinard, les problèmes biologiques y sont donc très différents. De plus, l'écosystème de la baie est partagé entre le Québec et le Nouveau-Brunswick, d'où origine la majorité de la pollution industrielle. Autre particularité : la baie est très différente selon qu'on est dans le bassin est, du côté du golfe – les eaux y sont profondes – ou dans le bassin ouest, où les eaux peu profondes constituent de véritables pouponnières pour de nombreuses espèces marines. »

Le bilan environnemental de cette ZIP étant toujours en cours de rédaction, la consultation publique est encore à venir; elle est prévue pour mars 1997. « Nous aurons un effort spécial à fournir pour rejoindre les gens lors de la consultation, car le territoire est très étendu. Plusieurs rencontres et assemblées publiques sont au programme au cours de l'année qui vient », ajoute Michel Chouinard.

## Vox pop – Le Saint-Laurent pour la vie

*Dans le cadre du colloque sur le Saint-Laurent organisé conjointement par l'Association des biologistes du Québec (ABQ) et Saint-Laurent Vision 2000.*

L'avenir du Saint-Laurent vous préoccupe-t-il? Avez-vous des idées précises sur les enjeux prioritaires et la nature des interventions qui devraient être privilégiées par l'ensemble des intervenants gouvernementaux et privés? Avez-vous des recommandations à faire quant aux moyens et outils qui pourraient permettre d'accroître la participation des citoyens et des citoyennes vis-à-vis de la protection, de la conservation et de la restauration du Saint-Laurent et de ses rivières tributaires?

L'Association des biologistes du Québec et les ministères partenaires de Saint-Laurent Vision 2000 vous invitent à participer au *vox pop* organisé sur le site Internet du colloque *Le Saint-Laurent pour la vie*, qui se tiendra les 31 octobre, 1<sup>er</sup> et 2 novembre 1996 à l'hôtel Hilton de Québec.

Faites-nous part succinctement de votre vision sur l'avenir du fleuve en l'inscrivant directement sur le site internet du colloque à l'adresse suivante : [multim.com/colloqueABQ-SLV2000.html](http://multim.com/colloqueABQ-SLV2000.html) (1 page maximum). Une synthèse des visions transmises dans le cadre de ce *vox pop* sera effectuée et les résultats seront présentés lors de la plénière Perspectives d'avenir, à la clôture du colloque. Toute personne participante doit indiquer son nom, son adresse, ainsi que son affiliation.

On peut lire toutes les informations concernant la tenue du colloque *Le Saint-Laurent pour la vie*, participer au *vox pop* et prendre connaissance du programme préliminaire en visitant le site Internet du colloque.

Des formulaires d'inscription au colloque peuvent être obtenus auprès du secrétariat de l'ABQ, au (514) 279-7115, ou au bureau de coordination de Saint-Laurent Vision 2000, au (418) 648-3444.

# Reflets du Saint-Laurent – la parole aux riverains

Dans le but de savoir comment les riverains utilisent le Saint-Laurent et quels rapports ils entretiennent avec lui, le volet Santé de SLV 2000 est allé à la source en questionnant 18 236 riverains âgés de 15 ans et plus dans le cadre de l'Enquête santé sur les usages et les représentations du Saint-Laurent. Au cours de nombreux entretiens téléphoniques, on a demandé aux riverains s'ils buvaient l'eau de leur robinet, s'ils se baignaient dans le Saint-Laurent, s'ils consommaient les poissons pêchés dans le fleuve... Une première analyse des données de l'enquête ayant été complétée en mars dernier, l'enquête a permis de dresser un portrait global de la population riveraine. Les résultats ont été compilés dans la brochure intitulée *Reflets du Saint-Laurent – la parole aux riverains*.

Du côté de la méthodologie, précisons que les riverains interrogés habitaient les régions de Montréal, Laval, Montérégie, Lanaudière, Mauricie-Bois-Francs, Québec, Chaudières-Appalaches, Bas-Saint-Laurent, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et Côte-Nord. Ces dix régions administratives formaient dix strates d'échantillonnage, pour lesquelles on s'est assuré d'avoir 1 000 répondants par strate, afin d'être en mesure de dresser un portrait régional de l'usage du fleuve. Les régions pourront, si elles le désirent, dresser un bilan pour leur région. Une onzième strate a été créée avec les municipalités de l'ensemble des tributaires. Quant à la douzième strate, elle est composée des municipalités de la région du Saguenay. Voici maintenant un aperçu des résultats de cette première grande enquête à porter exclusivement sur le bassin fluvial.

## L'eau potable met encore l'eau à la bouche

L'enquête démontre que l'eau du robinet est toujours à la mode. En effet, 72% des riverains disent boire habituellement l'eau du robinet. Parmi eux, 89% sont satis-



faits de son odeur et presque la même proportion – 87% – ont déclaré être satisfaits de son goût. Seulement un riverain sur sept filtre ou purifie son eau avec l'aide d'un appareil de traitement domestique. Et l'eau embouteillée? Elle a la cote auprès d'une personne sur quatre. Quand on leur demande s'il est risqué de boire l'eau du robinet, 83% des riverains estiment que les risques associés à la consommation de l'eau du robinet sont faibles ou inexistantes. Mais, parmi la minorité qui croit qu'il y a des risques, près de 40% pensent qu'ils sont plus élevés si l'eau provient du fleuve.

## Pour marcher, se baigner ou naviguer

Le Saint-Laurent est aussi le théâtre de plusieurs activités récréatives. À ce sujet, l'enquête nous apprend que 1,7 million de riverains se promènent sur les rives du Saint-Laurent. Mais tous ne se contentent pas de la marche. En effet, 200 000 riverains aiment aussi se baigner dans le Saint-Laurent; ce sont ceux qui habitent les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et de la Côte-Nord qui s'adonnent le plus à la baignade.

Pourquoi se baigne-t-on dans le fleuve? Les trois quarts des baigneurs le font dans le but de se rafraîchir ou de nager, alors que

d'autres le font dans le cadre d'activités comme le ski nautique, la planche à voile et la plongée sous-marine. Toutefois, le nombre de baigneurs serait beaucoup plus important si on annonçait aux riverains que l'eau du Saint-Laurent est de bonne qualité, car un riverain sur trois a répondu que, dans ce cas-là, il s'y baignerait volontiers. C'est tout de même étonnant quand on pense que la plupart d'entre eux ne se baignent pas dans un autre lieu naturel...

Toujours au sujet des loisirs, l'enquête nous apprend qu'un riverain sur cinq aime bien naviguer sur le fleuve; le tiers d'entre eux préfèrent naviguer sur le Saint-Laurent plutôt que sur un lac ou une rivière. Pourquoi le fleuve? Simplement pour la beauté de son milieu naturel et pour ses grands espaces.

## Pêcher? Oui. Manger les prises? Ça dépend

On a aussi découvert que la pêche sportive est populaire auprès des riverains et que 260 000 d'entre eux pêchent dans le fleuve. La moitié de ces pêcheurs consomment leurs prises, surtout ceux des régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et de la Côte-Nord. Quand on demande aux riverains si le poisson pêché est dangereux pour la santé,



la moitié d'entre eux croient que oui. En revanche, une personne sur cinq ne s'en inquiète pas. Les risques perçus par les gens sont surtout attribués à l'industrie et à la contamination chimique.

## Les risques: une question de perception

L'analyse des données de cette enquête démontre que les usagers sont conscients des risques associés à l'activité qu'ils pratiquent. Le fait de connaître ces risques ne les rend pas plus prudents: au contraire, les riverains ont alors tendance à minimiser ces risques, préférant se baser sur leurs propres expériences et observations plutôt que de se fier aux recommandations des autorités. Autre fait intéressant: il y a plus de gens qui minimisent les risques reliés aux activités pratiquées dans le fleuve qu'il y a d'usagers. Ceci nous porte à croire que c'est la difficulté pour certains riverains d'accéder au fleuve qui peut expliquer leur faible participation aux activités.

Pour favoriser le retour des riverains au fleuve, l'enquête démontre qu'il faut continuer les efforts de décontamination et informer les gens des améliorations réalisées, car c'est la mauvaise réputation du Saint-Laurent qui semble influencer la perception des risques des riverains. Il est donc important d'identifier des stratégies de réduction des risques et de bien les faire connaître auprès des riverains afin qu'ils puissent redonner au fleuve la place qui lui revient au cœur de leur vie.

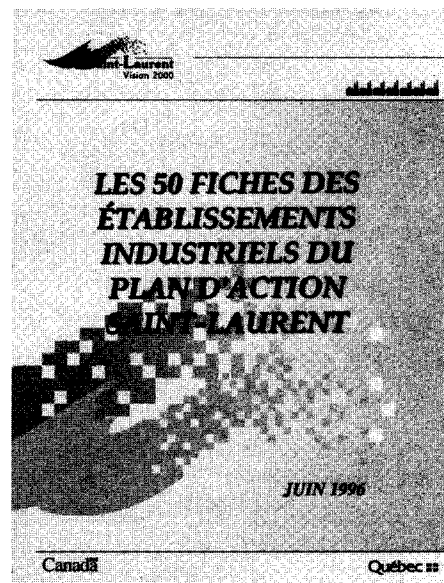
Mieux caractériser et connaître les relations qu'entretiennent les riverains avec le fleuve était un jalon essentiel à poser. En prenant ces résultats comme point de départ, d'autres analyses et études seront sans doute réalisées au cours des prochaines années pour évaluer l'impact des diverses stratégies de communication et suivre dans le temps l'évolution de l'usage du fleuve.

L'enquête a été réalisée par le Centre de santé publique de Québec pour le volet Santé de SLV 2000. Le sondage lui-même a été préparé et mené par le Groupe Léger & Léger au printemps 1995. La brochure *Reflets du Saint-Laurent – la parole aux riverains* est disponible auprès de la Direction des communications de Santé Canada au (514) 283-2306.

## Plan de mise en œuvre des partenaires de SLV 2000 en réponse aux recommandations du Plan de rétablissement du béluga du Saint-Laurent, juillet 1996

*Implementation Plan of the SLV 2000 partnership in response to the recommendations of the St. Lawrence Beluga Recovery Plan, July 1996*

On peut obtenir un exemplaire de cette publication auprès de Pêches et Océans, Institut Maurice-Lamontagne, Direction des communications, 850, route de la Mer, C.P. 1000, Mont-Joli (Québec) G5H 3Z4, tél. : (418) 775-0526, ou auprès du Bureau de coordination de Saint-Laurent Vision 2000, 6<sup>e</sup> étage, 1141, Route de l'Église, Sainte-Foy (Québec) G1V 4H5, tél. : (418) 648-3444.



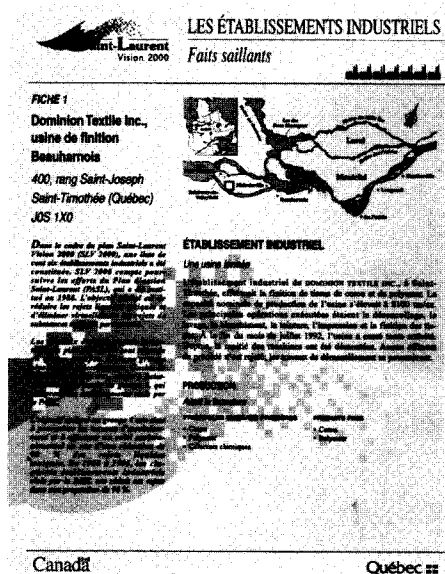
## Les établissements industriels: faits saillants

Cette série de fiches est produite dans le contexte des activités du volet Protection de Saint-Laurent Vision 2000. Elle constitue une synthèse des données relatives à la réduction des rejets liquides toxiques par les établissements industriels désignés prioritaires lors du lancement du Plan d'action Saint-Laurent (PASL) en 1988.

*La réduction des rejets liquides toxiques des 50 établissements industriels prioritaires du Plan d'action Saint-Laurent – Rapport synthèse 1988-1995*

*Le Centre Saint-Laurent – Publications de recherches 1994-1995*

On peut obtenir un exemplaire de ce répertoire auprès du centre de documentation du Centre Saint-Laurent: (514) 283-9503.



## 21<sup>e</sup> CONGRÈS DE L'ASSOCIATION DES BIOLOGISTES DE QUÉBEC

Les 31 octobre,  
1<sup>er</sup> et 2 novembre 1996

(514) 279-7115  
(418) 648-3444

## À L'AGENDA

- **Le 18 septembre 1996**

Dépôt du bilan environnemental du secteur de Baie-Comeau, dans le cadre du programme Zones d'intervention prioritaire (ZIP).

- **Les 4 et 5 octobre 1996**

Consultation publique organisée par le Comité ZIP de Baie-Comeau, à la suite du dépôt du bilan régional.

- **30 septembre, 1er et 2 octobre 1996**

*Les septièmes entretiens Jacques Cartier.* Colloque 1996 : Fleuve et patrimoine; thème : Mettre en valeur un fleuve, pourquoi ? Ce colloque se tiendra à Québec, les 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 1996, et à Montréal, du 1<sup>er</sup> au 4 octobre 1996. Pour information : Martine Bugeaud (418) 649-8228.

- **31 octobre, 1er et 2 novembre**

Colloque *Le Saint-Laurent pour la vie* organisé conjointement par l'Association des biologistes du Québec et les ministères fédéraux et provinciaux partenaires dans la mise en œuvre du plan Saint-Laurent Vision 2000. Pour information : Clément Dugas, (418) 648-5777, ou Yvan Bédard, (418) 644-3055.

- **Du 9 au 11 octobre 1996**

Forum international *Grands travaux et développement durable*, Hôtel Le Reine-Élizabeth, Montréal (Québec). Pour obtenir le programme préliminaire et la fiche d'inscription : (514) 848-6100. Site internet : [http://www.mlink.net/udd\\_usd/index.html](http://www.mlink.net/udd_usd/index.html)

- **Du 13 au 23 octobre 1996**

Congrès mondial de la conservation de la nature au palais des Congrès de Montréal. Pour obtenir des informations : (514) 287-9107.

## CONTACTS

### Le Comité consultatif SLV 2000

M. Harvey Mead  
Collège régional Champlain-Saint-Lawrence  
Tél.: (418) 652-7572

### Le Programme ZIP: un effort collectif

M. Marc Hudon  
Stratégies Saint-Laurent  
Tél.: (418) 648-8079

Mme Claire Lachance  
Comité ZIP Haut-Saint-Laurent  
Tél.: (514) 371-2492

M. Ghislain Sylvain  
Comité ZIP Saguenay  
Tél.: (418) 544-5813

M. Michel Chouinard  
Comité ZIP Baie des Chaleurs  
Tél.: (418) 759-5880

### Reflets du Saint-Laurent – La parole aux riverains

M. Gaston Pelletier  
Santé Canada  
Tél.: (514) 283-5809

### Un bilan encourageant

M. Gaétan Duchesneau  
Environnement Canada  
Tél.: (514) 496-4890

M. François Rocheleau  
Ministère de l'Environnement  
et de la Faune du Québec  
Tél.: (514) 928-7607

# LE FLEUVE

## Bulletin d'information Saint-Laurent Vision 2000

*Le Fleuve* est publié par l'ensemble des partenaires de Saint-Laurent Vision 2000. Il est diffusé gratuitement aux personnes, entreprises et organismes préoccupés par la protection et la restauration du Saint-Laurent. On peut s'abonner en communiquant avec Nancy Lainé, Environnement Canada, 1141, route de l'Église, 6<sup>e</sup> étage, case postale 10 100, Sainte-Foy (Québec), G1V 4H5, téléphone : 648-3444.

### Direction et coordination:

Volet Communications  
Saint-Laurent Vision 2000

Clément Dugas, coprésident  
du comité d'harmonisation  
des communications  
Environnement Canada

Luc Poirier, directeur  
des communications  
et du marketing et coprésident  
du comité d'harmonisation  
des communications  
Ministère de l'Environnement  
et de la Faune du Québec

### Rédaction et réalisation:

Communications Science-Impact

La reproduction des textes est autorisée à condition que la source soit mentionnée.



ISSN 0847-5334

### Dépôt légal:

Bibliothèque nationale du Canada  
Bibliothèque nationale du Québec  
3<sup>e</sup> trimestre 1996

*Le Fleuve* is also available in English.

Canada Québec